

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Renens

Séance du 15 septembre 2016

Présidence de Monsieur Sylvio Torriani

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 105-2016 de la Municipalité du 13 juin 2016,

Oùï le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. le Conseiller communal Gian-Luca Ferrini, intitulé "Agir en faveur du logement existant et des liens entre générations".

Ainsi délibéré en séance du 15 septembre 2016

Le Président :



Sylvio Torriani



La Secrétaire :



Yvette Charlet